

COMMUNE DE PLEAUX

LISTE DES DELIBERATIONS

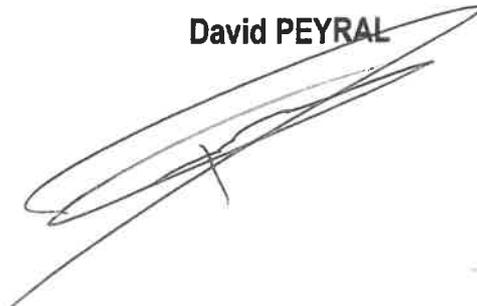
Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales
Séance du Conseil Municipal du 29 novembre 2024

- **DELIB291120241** – Projet de création d'une micro-crèche : Demande de subvention au titre de la DETR 2025
Approuvée : **UNANIMITÉ**
- **DELIB291120242** – Avenant au contrat pour l'exploitation par affermage du service d'eau potable
Approuvée : **UNANIMITÉ**
- **DELIB291120243** – Rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable
Approuvée : **UNANIMITÉ**
- **DELIB291120244** – Tarifs et redevances 2025
Approuvée : **UNANIMITÉ**
- **DELIB291120245** – Tarification 2025 – Camping municipal L'Echappée Verte
Approuvée : **UNANIMITÉ**
- **DELIB291120246** – Virements crédits budget général – Section de fonctionnement exercice 2024
Approuvée : **UNANIMITÉ**
- **DELIB291120247** – Vote de crédits supplémentaires exercice 2024 budget de l'eau
Approuvée : **UNANIMITÉ**
- **DELIB291120248** – Subvention à l'association « Ciné-Club des Montagnes »
Approuvée : **UNANIMITÉ**

Le secrétaire de séance
Jean-Michel DELFAU



Le Maire
David PEYRAL



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**Nombre de Conseillers**

en exercice 15
présents 13
votants 15

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vingt-neuf novembre
le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Maison du Temps Libre sous la
présidence de David PEYRAL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 novembre 2024

Présents : M. Benjamin BONY, M. Jean-Claude CHEYMOL, M. Michel DAYRAL, M. Jean-Michel DELFAU, Mme Agnès GAILLARD, M. Pierre OUVRIÉ, Mme Marie-Pierre PARSOIRE, M. David PEYRAL, M. Marc SEPCHAT, Mme Colette THEVENOUX, M. Christian URLI, Mme Monique VAISSIER, Mme Monique VIOSSANGE.

Absentes ayant donné procuration : Mme Suzanne AUSSET à M. David PEYRAL ; Mme Agnès VEYRIERE à M. Pierre OUVRIÉ.

Secrétaire : M. Jean-Michel DELFAU

DELIB291120241

**PROJET DE CREATION D'UNE MICRO-CRECHE : DEMANDE DE SUBVENTION
AU TITRE DE LA DETR 2025**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que par délibération du Conseil Municipal du 05 septembre 2024, les élus ont décidé d'approuver l'Avant-Projet Sommaire des travaux de transformation de l'ancienne perception en micro-crèche, d'une capacité d'accueil de 10 enfants.

Il indique aux conseillers que ce projet vient de bénéficier d'un financement de la CAF et de la MSA du Cantal respectivement d'un montant de 185 000 € et 30 000 €.

Monsieur le Maire présente alors l'Avant-Projet Définitif de l'aménagement tenant compte de certaines adaptations afin de maximiser les espaces dédiés à l'enfant au rez-de-chaussée ; les locaux pour le personnel étant prévus à l'étage.

Il en ressort une nouvelle estimation des travaux qui s'établi à la somme H.T. de 306 720 €.

Réaffirmant les objectifs du projet à savoir le renforcement du rôle de centralité de la commune lié à son statut de Petite Ville de Demain dans le cadre de sa politique d'attractivité et de revitalisation de son territoire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité décide :

- d'approuver l'Avant-Projet-Définitif de création d'une micro-crèche dans le bâtiment de l'ancienne trésorerie moyennant une dépense estimative globale de 351 907 € H.T. ;
- de solliciter de l'Etat, au titre de la DETR 2025, une subvention d'un montant de 66 525 € ;
- de voter comme suit le plan de financement de l'opération :

Dépenses

• Travaux	306 720 € H.T.
• Maîtrise d'œuvre	38 400 € H.T.
• Missions diverses	
- Diagnostic amiante et DPE projeté	2 062 € H.T.
- Contrôle technique	4 725 € H.T.
TOTAL	351 907 € H.T.

Recettes

• Subvention CAF	185 000 €
• Subvention MSA	30 000 €
• Subvention DETR	66 525 €
• Autofinancement (20 %)	70 382 €
TOTAL	351 907 €

de s'engager à inscrire les crédits nécessaires au prochain budget ;

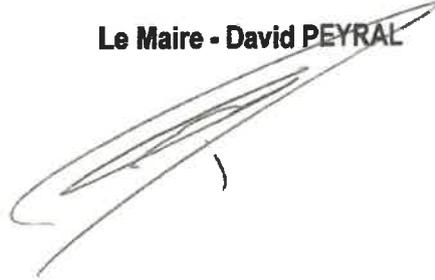
de charger Monsieur le Maire d'effectuer la demande de subvention précitée.

Pleaux, le 29 novembre 2024

Le Secrétaire - Jean-Michel DELFAU



Le Maire - David PEYRAL



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

en exercice 15
présents 13
votants 15

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vingt-neuf novembre le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison du Temps Libre sous la présidence de David PEYRAL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 novembre 2024

Présents : M. Benjamin BONY, M. Jean-Claude CHEYMOL, M. Michel DAYRAL, M. Jean-Michel DELFAU, Mme Agnès GAILLARD, M. Pierre OUVRIÉ, Mme Marie-Pierre PARSOIRE, M. David PEYRAL, M. Marc SEPCHAT, Mme Colette THEVENOUX, M. Christian URLI, Mme Monique VAISSIER, Mme Monique VIOSSANGE.

Absentes ayant donné procuration : Mme Suzanne AUSSET à M. David PEYRAL ; Mme Agnès VEYRIERE à M. Pierre OUVRIÉ.

Secrétaire : M. Jean-Michel DELFAU

DELIB291120242

AVENANT AU CONTRAT POUR L'EXPLOITATION PAR AFFERMAGE DU SERVICE D'EAU POTABLE

Par contrat de délégation, en date du 23 décembre 2016, la Collectivité a confié à la Société SAUR, l'exploitation par affermage du service d'eau potable pour la période du 1^{er} juin 2017 au 31 décembre 2024.

Considérant qu'il convient de garantir, dans l'intérêt général, la continuité du service dans le cadre du transfert de la compétence eau potable.

Le Conseil Municipal sur proposition de Monsieur le Maire décide, à l'unanimité après en avoir délibéré, de prolonger d'un an la durée du contrat précité soit jusqu'au 31 décembre 2025 et ce sans modification des dispositions initiales qui demeurent donc inchangées.

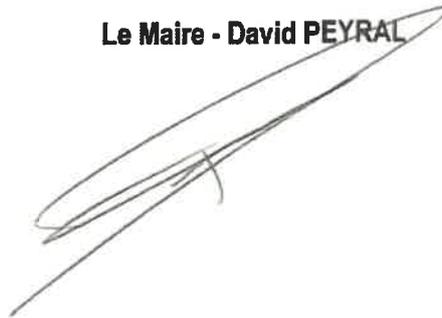
Monsieur le Maire est autorisé à signer l'avenant correspondant à la présente décision.

Pleaux, le 29 novembre 2024

Le Secrétaire - Jean-Michel DELFAU



Le Maire - David PEYRAL



Envoyé en préfecture le 04/12/2024

Reçu en préfecture le 04/12/2024

Publié le 04/12/2024

ID : 015-211501531-20241129-DELIB291120243-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

en exercice 15
présents 13
votants 15

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vingt-neuf novembre le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison du Temps Libre sous la présidence de David PEYRAL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 novembre 2024

Présents : M. Benjamin BONY, M. Jean-Claude CHEYMOL, M. Michel DAYRAL, M. Jean-Michel DELFAU, Mme Agnès GAILLARD, M. Pierre OUVRIÉ, Mme Marie-Pierre PARSOIRE, M. David PEYRAL, M. Marc SEPCHAT, Mme Colette THEVENOUX, M. Christian URLI, Mme Monique VAISSIER, Mme Monique VIOSSANGE.

Absentes ayant donné procuration : Mme Suzanne AUSSET à M. David PEYRAL ; Mme Agnès VEYRIERE à M. Pierre OUVRIÉ.

Secrétaire : M. Jean-Michel DELFAU

DELIB291120243

RAPPORT ANNUEL 2023 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

Conformément à la loi du 02 février 1995 et son décret d'application n° 95-635 du 06 mai 1995, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, après examen, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable relatif à l'année 2023 présenté par son Président.

Pleaux, le 29 novembre 2024

Le Secrétaire - Jean-Michel DELFAU

Le Maire - David PEYRAL



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**Nombre de Conseillers**

en exercice **15**
 présents **13**
 votants **15**

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vingt-neuf novembre
 le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX dûment convoqué,
 s'est réuni en session ordinaire, à la Maison du Temps Libre sous la
 présidence de David PEYRAL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 novembre 2024

Présents : M. Benjamin BONY, M. Jean-Claude CHEYMOL, M. Michel DAYRAL, M. Jean-Michel DELFAU, Mme Agnès GAILLARD, M. Pierre OUVRIÉ, Mme Marie-Pierre PARSOIRE, M. David PEYRAL, M. Marc SEPCHAT, Mme Colette THEVENOUX, M. Christian URLI, Mme Monique VAISSIER, Mme Monique VIOSSANGE.

Absentes ayant donné procuration : Mme Suzanne AUSSET à M. David PEYRAL ; Mme Agnès VEYRIERE à M. Pierre OUVRIÉ.

Secrétaire : M. Jean-Michel DELFAU.

DELIB291120244

TARIFS ET REDEVANCES 2025

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de reconduire comme suit les divers tarifs et redevances applicables à compter du **1^{er} janvier 2025** :

1 - Part communale eau potable

- usage domestique **0,37 € HT/m³**
- usage agricole **0,28 € HT/m³**
- VEG Barriac Synd. Ally **0,25 € HT/m³**
- VEG Synd. Puy du Bassin..... **0,72 € HT/m³**

2 - Piscine - Entrée

- gratuite - de 4 ans
- **3 €** + de 16 ans
- **1,50 €** - de 16 ans et groupes
- **30 €** carte (15 entrées) + de 16 ans
- **15 €** carte (15 entrées) - de 16 ans
- carte pour la saison : **25 €** - de 16 ans
50 € + de 16 ans
- **gratuite** pour les personnes séjournant au camping

3 - Bibliothèque

Abonnement : **5 €** à partir de 16 ans
2,50 € - de 16 ans

Impression : **0,10 €/feuille** (noir et blanc)
0,15 €/feuille (couleur)

4 - Cantine scolaire du Collège pour les enfants de l'école Primaire Publique

Repas : **2,80 €** par enfant

5 - Garderie scolaire

1 €/enfant/heure

6 - Location salles polyvalentes

PLEAUX

particulier : 100 €/manifestation

association : **gratuité**

Forfait nettoyage : 100 €

Cautions : 300 € dégradations

150 € mise à disposition d'un vidéo projecteur

50 € mise à disposition d'un écran

LOUPIAC, ST-CHRISTOPHE-LES-GORGES et TOURNIAC

particulier : 100 €/manifestation

association : **gratuité**

Forfait nettoyage : 30 €

Cautions : 300 € dégradations

50 € état de propreté

7 - Activité "Portage" des repas à domicile

2,80 € par plateau

8 - Concessions cimetière

150 € pour une concession à perpétuité simple (3 m²)

300 € pour une concession à perpétuité double (6 m²)

450 € pour une case dans le columbarium pour cinquante années

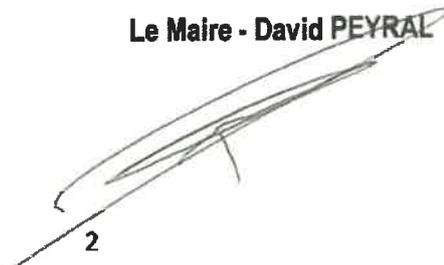
9 - Activité "Musculaton"

Forfait individuel pour la saison (septembre à avril) : 10 €

Pleaux, le 29 novembre 2024

Le Secrétaire - Jean-Michel DELFAU

Le Maire - David PEYRAL



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**Nombre de Conseillers**

en exercice **15**
présents **13**
votants **15**

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vingt-neuf novembre
le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Maison du Temps Libre sous la
présidence de David PEYRAL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 novembre 2024

Présents : M. Benjamin BONY, M. Jean-Claude CHEYMOL, M. Michel DAYRAL, M. Jean-Michel DELFAU, Mme Agnès GAILLARD, M. Pierre OUVRIÉ, Mme Marie-Pierre PARSOIRE, M. David PEYRAL, M. Marc SEPCHAT, Mme Colette THEVENOUX, M. Christian URLI, Mme Monique VAISSIER, Mme Monique VIOSSANGE.

Absentes ayant donné procuration : Mme Suzanne AUSSET à M. David PEYRAL ; Mme Agnès VEYRIERE à M. Pierre OUVRIÉ.

Secrétaire : M. Jean-Michel DELFAU

DELIB291120245

TARIFICATION 2025 - CAMPING MUNICIPAL L'ECHAPPÉE VERTE

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer comme suit la tarification TTC (TVA à 10 %) des emplacements, des locations des structures d'hébergements et des divers produits pour la saison 2024 (période d'ouverture du samedi 05 avril 2025 au samedi 08 novembre 2025).

Votes POUR : 14

Vote CONTRE : 1 (Monique VIOSSANGE)

Abstention : 0

I - Emplacements

TARIF / NUIT	avant le 14/06 après le 23/08	du 14/06 au 23/08
Forfait 2 personnes + voiture + emplacement	11 €	14 €
Adulte supplémentaire	4 €	
Enfant moins de 2 ans	gratuit	
Enfant de 2 à 10 ans	gratuit	2 €
Animaux	gratuit	
Electricité 10 ampères	4 €	

Réduction de 10 % pour tout séjour d'au moins 2 semaines

Séjour longue durée : 1 600 € (06/04 au 09/11)

(1 emplacement - 1 véhicule - 5 personnes maxi - 1 branchement électrique)

Tarif jeton lave linge : 3 €

Tarif jeton sèche linge : 3 €

Pastille lessive : 1 €

II - Locations des structures d'hébergements

SAISON 2025	Nuitée du 05/04 au 14/06 et du 06/09 au 08/11		Basse saison du 05/04 au 14/06 du 06/09 au 08/11		Moyenne saison du 14/06 au 05/07 du 23/08 au 06/09		Haute saison du 05/07 au 23/08
	Tarif normal	Tarif 2 nuitées (1)	La semaine	La quinzaine	La semaine	La quinzaine	La semaine
Chalet x 5 p	60 €	180 €	220 €	375 €	370 €	650 €	460 €
Chalet x 6 p	70 €	210 €	250 €	430 €	430 €	700 €	525 €
Mini chalet x 4 p	40 €	120 €	160 €	280 €	200 €	350 €	220 €
Mobil-home x 4/5 p	60 €	180 €	200 €	350 €	350 €	550 €	390 €
Mobil-home x 6/8 p Chalet X 7 p	70 €	210 €	270 €	450 €	450 €	780 €	550 €
Forfait annulation : 4 % du montant du séjour réservé							
Fourniture draps jetables : 7 €							
(1) week-ends du 1er au 04 mai 2025, du 8 au 11 mai 2025 et du 29 mai au 1er juin 2025							

Pleaux, le 29 novembre 2024

Le Secrétaire - Jean-Michel DELFAU



Le Maire - David PEYRAL



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**Nombre de Conseillers**

en exercice 15
présents 13
votants 15

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vingt-neuf novembre
le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Maison du Temps Libre sous la
présidence de David PEYRAL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 novembre 2024

Présents : M. Benjamin BONY, M. Jean-Claude CHEYMOL, M. Michel DAYRAL, M. Jean-Michel DELFAU, Mme Agnès GAILLARD, M. Pierre OUVRIÉ, Mme Marie-Pierre PARSOIRE, M. David PEYRAL, M. Marc SEPCHAT, Mme Colette THEVENOUX, M. Christian URLI, Mme Monique VAISSIER, Mme Monique VIOSSANGE.

Absentes ayant donné procuration : Mme Suzanne AUSSET à M. David PEYRAL ; Mme Agnès VEYRIERE à M. Pierre OUVRIÉ.

Secrétaire : M. Jean-Michel DELFAU

DELIB291120246	VIREMENTS CREDITS BUDGET GENERAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT EXERCICE 2024
----------------	---

Monsieur le Président expose au Conseil que les crédits prévus à certains chapitres de la section de fonctionnement du Budget Général de l'exercice 2024 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après :

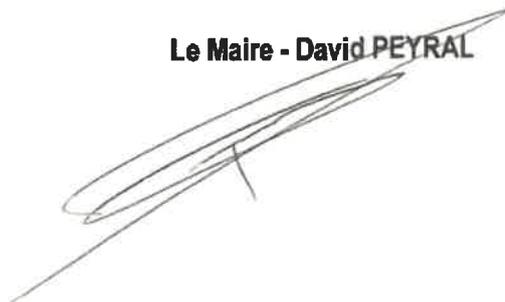
DEPENSES	DIMINUTION SUR CREDITS		AUGMENTATION DES CREDITS	
	Article	Sommes	Article	Sommes
Dégrèvements logements vacants (chapitre 014)	-	-	7391112	855,00
Provisions (chapitre 68)	-	-	6817	145,00
TOTAL	-	-	-	1 000,00
DEPENSES				
Autres impôts (chapitre 011)	637	1 000,00	-	-
TOTAL	-	1 000,00	-	-

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les virements de crédits ci-dessus.

Pleaux, le 29 novembre 2024

Le Secrétaire - Jean-Michel DELFAU

Le Maire - David PEYRAL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
 en exercice **15**
 présents **13**
 votants **15**

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vingt-neuf novembre
 le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX dûment convoqué,
 s'est réuni en session ordinaire, à la Maison du Temps Libre sous la
 présidence de David PEYRAL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 novembre 2024

Présents : M. Benjamin BONY, M. Jean-Claude CHEYMOL, M. Michel DAYRAL, M. Jean-Michel DELFAU, Mme Agnès GAILLARD, M. Pierre OUVRIÉ, Mme Marie-Pierre PARSOIRE, M. David PEYRAL, M. Marc SEPCHAT, Mme Colette THEVENOUX, M. Christian URLI, Mme Monique VAISSIER, Mme Monique VIOSSANGE.

Absentes ayant donné procuration : Mme Suzanne AUSSET à M. David PEYRAL ; Mme Agnès VEYRIERE à M. Pierre OUVRIÉ.

Secrétaire : M. Jean-Michel DELFAU.

DELIB291120247

**VOTE DE CREDITS SUPPLEMENTAIRES
 EXERCICE 2024 BUDGET DE L'EAU**

Monsieur le Président expose au Conseil que les crédits prévus à certains articles du budget de l'eau de l'exercice 2024 sont insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires suivants :

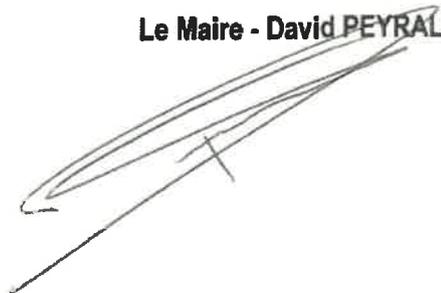
Objet	Crédits supplémentaires dépenses		Crédits supplémentaires recettes	
	Chapitre/article	Sommes	Chapitre/article	Sommes
Intégration études en travaux	041/2315	12 929,00	-	-
Intégration études en travaux	-	-	041/203	12 929,00
Provisions	68/6817	366,00	-	-
Redevances	-	-	70/70128	366,00

Le Conseil approuve les crédits supplémentaires ci-dessus.

Pleaux, le 29 novembre 2024

Le Secrétaire - Jean-Michel DELFAU

Le Maire - David PEYRAL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**Nombre de Conseillers**

en exercice 15
présents 13
votants 15

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vingt-neuf novembre
le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Maison du Temps Libre sous la
présidence de David PEYRAL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 novembre 2024

Présents : M. Benjamin BONY, M. Jean-Claude CHEYMOL, M. Michel DAYRAL, M. Jean-Michel DELFAU, Mme Agnès GAILLARD, M. Pierre OUVRIÉ, Mme Marie-Pierre PARSOIRE, M. David PEYRAL, M. Marc SEPCHAT, Mme Colette THEVENOUX, M. Christian URLI, Mme Monique VAISSIER, Mme Monique VIOSSANGE.

Absentes ayant donné procuration : Mme Suzanne AUSSET à M. David PEYRAL ; Mme Agnès VEYRIERE à M. Pierre OUVRIÉ.

Secrétaire : M. Jean-Michel DELFAU.

DELIB291120248

SUBVENTION A L'ASSOCIATION « CINÉ-CLUB DES MONTAGNES »

Monsieur le Maire expose que le « *Ciné-club des Montagnes* » est une association locale affiliée à la Fédération des ciné-clubs Inter Film qui a pour vocation d'organiser des séances au public dans des endroits différents et ce afin de faire partager les émotions et les réflexions que le cinéma peut susciter.

Depuis sa création, en 2023, 10 projections ont été réalisées, réunissant entre 20 et 60 personnes.

Considérant qu'il convient d'encourager et d'aider à la poursuite des activités de l'Association « *Ciné-club des Montagnes* » le Conseil Municipal -à l'unanimité après en avoir délibéré- décide d'attribuer une subvention annuelle d'un montant de 200 €.

Pleaux, le 29 novembre 2024

Le Secrétaire - Jean-Michel DELFAU



Le Maire - David PEYRAL

